L'Artisanerie	FICHE TECHNIQUE	03/03/2020 DCE.FT.P125 7-8-9

Référence :	Nom du produit :
P125 7 - 8 - 9 **(correspond aux tailles 7 - 8 - 9)**	**GANT LATEX NATUREL – EPAIS – LISSE – BLEU – INTERIEUR SUPPORT TEXTILE – BONNE ISOLATION AU CHAUD MANIPULATION DE PRODUITS CONGELES**

Conditionnement : Sachet de 2 paires

Tailles disponibles : 7 - 8 - 9

Conditionné et distribué par : Entreprise Adaptée L'Artisanerie
74 avenue du Général de Gaulle – CS20096
18200 SAINT-AMAND-MONTROND
Tél. + 33 (0)2 48 63 71 00 - Fax + 33 (0)2 48 96 72 26
Email : lartisanerie@apei.asso.fr

Fournisseur : MAPA

Référence : JERSETTE 308

Version	Date	Historique des modifications	Rédaction	Approbation
1	24/07/2019	Normes Documentaires	DCE	RESPONSABLE QHSE
3	03/03/2020	Modification	DCE	RESPONSABLE QHSE

Jersette 308

DESCRIPTION ET PROPRIETES GENERALES

- **Matière** Latex naturel
- **Longueur (cm)** 30-33
- **Epaisseur (mm)** 1.15
- **Poignet** Coupe feston
- **Couleur** Bleu
- **Finition intérieure** Support Textile
- **Finition extérieure** Lisse
- **Taille / EAN** 5 6 7 8 9 10
- **Conditionnement** 1 paire/sachet - 5 paires/sachet - 50 paires/carton
- **Informations complémentaires** Garanti sans silicone

RESULTATS DE PERFORMANCE

Catégorie de certification 3

CE

	Type B	
X1XXXX	KPT	2131X

Le gant Jersette 308 est adapté au contact alimentaire selon la Directive Européenne CEE 1935/2004. Le gant convient à la transformation des légumes, viandes et de tous les aliments gras affectés d'un facteur de réduction 3, 4 ou 5. Grâce à son support coton, il est parfaitement adapté aux postes de préparation et aux traitements thermiques pour la transformation des fruits et légumes. Il n'est pas adapté à la manipulation d'huile, de beurre, margarine pure ou de conserves à base d'huile et de lait. Bien qu'inclus dans la liste positive des composants autorisés au contact alimentaire, le latex naturel n'est pas recommandé pour les sujets sensibilisés à ses protéines naturelles. Aussi lorsque l'usage le permet, une alternative en nitrile, qui offrirait un niveau de protection équivalent, lui sera préférée..

Légendes

EN 388 DANGERS MÉCANIQUES

NIVEAUX DE PERFORMANCE

0-4 0-5 0-4 0-4 A-F (P)

- (P) Protection contre les chocs
- A-F Résistance à la coupure selon ISO 13997
- 0-4 Résistance à la perforation
- 0-4 Résistance au déchirement
- 0-5 Résistance à la coupure
- 0-4 Résistance à l'abrasion

EN 407 DANGERS THERMIQUES Chaleur et feu

NIVEAUX DE PERFORMANCE

0-4 0-4 0-4 0-4 0-4 0-4

- 0-4 Résistance aux grosses projections de métal en fusion
- 0-4 Résistance aux petites projections de métal en fusion
- 0-4 Résistance à la chaleur radiante
- 0-4 Résistance à la chaleur convective
- 0-4 Résistance à la chaleur de contact
- 0-4 Comportement au feu

DANGERS CHIMIQUES

EN ISO 374-1 Type A	EN ISO 374-1 Type B	EN ISO 374-1 Type C
U V W X Y Z	X Y Z	

A	Méthanol	**J**	n-Heptane
B	Acétone	**K**	Soude caustique 40%
C	Acétonitrile	**L**	Acide sulfurique 96%
D	Dichlorométhane	**M**	Acide nitrique 65%
E	Carbone disulfure	**N**	Acide Acétique 99%
F	Toluène	**O**	Ammoniaque 25%
G	Diéthylamine	**P**	Peroxyde d'hydrogène 30%
H	Tétrahydrofurane	**S**	Acide fluorhydrique 40%
I	Acétate d'éthyle	**T**	Formaldéhyde 37%

EN 421 CONTAMINATION RADIOACTIVE

MICRO-ORGANISMES

EN ISO 374-5 — **Protection contre bactéries et champignons**

EN ISO 374-5 — **Protection contre bactéries, champignons, et virus**

VIRUS

EN 511 DANGERS DU FROID

NIVEAUX DE PERFORMANCE

0-4 0-4 0 ou 1

- 0 ou 1 Perméabilité à l'eau
- 0-4 Résistance au froid de contact
- 0-4 Résistance au froid convectif

Pour plus de détails : **www.mapa-pro.com**

MAPA SAS - Défense Ouest - 420, rue d'Estienne d'Orves - 92705 Colombes Cedex - FRANCE
Tel: +33 (0)1 49 64 22 00 - Fax: +33 (0)1 49 64 24 29

MAPA PROFESSIONAL
www.mapa-pro.com

Jersette 308

AVANTAGES SPECIFIQUES

• Aisance des gestes : forme anatomique et excellent confort du support textile
• Résiste à l'eau dans toutes les utilisations en milieux humides
• Bonne résistance à la déchirure

PRINCIPAUX DOMAINES D'UTILISATION

Agro-alimentaire
• Travaux de préparation et de conditionnement
• Travaux maraîchers, ostréiculture
• Manipulation de fruits et légumes
• Manipulation de produits congelés

CONSEILS DE STOCKAGE ET D'UTILISATION

Instructions pour l'utilisation
•Il est recommandé de procéder à un essai préalable des gants, les conditions réelles d'utilisation pouvant différer de celles des essais «CE» de type.
•L'usage du gant est déconseillé aux sujets sensibilisés au latex naturel, aux dithiocarbamates et thiazoles.
•Porter les gants sur des mains sèches et propres.
•Ne pas utiliser les gants en contact permanent avec le produit chimique pour une durée supérieure au temps de passage mesuré ; pour connaître ce temps de passage, se référer au site Internet www.mapa-pro.com ou s'adresser au Service Technique Client - MAPA PROFESSIONNEL (stc.mapaspontex@mapaspontex.fr). En cas de contact prolongé, utiliser deux paires en alternance.
•En utilisation avec un liquide dangereux, retourner le bord de manchette afin d'éviter que des gouttes ne tombent sur le bras.
•Avant toute réutilisation, vérifier que les gants ne présentent ni craquelures, ni déchirures.
Conditions de stockage
Conserver les gants dans leur emballage à l'abri de la lumière et éloignés de sources de chaleur ou d'installations électriques.
Conditions de lavage
Avant de retirer les gants, les nettoyer selon la procédure suivante :
•utilisation avec des solvants (alcools, etc.) : essuyer avec un chiffon sec
•utilisation avec des détergents, acides ou produits alcalins : rincer abondamment à l'eau courante puis essuyer avec un chiffon sec.
Attention : l'utilisation des gants ainsi que tout procédé de nettoyage qui ne sont pas spécifiquement recommandés peuvent altérer les niveaux de performance.
Conditions de séchage
Laisser sécher l'intérieur des gants avant de les réutiliser.
Contact alimentaire US
FDA 21CFR 177.2600

LÉGISLATION

Ce produit n'est pas classé dangereux selon le règlement (CE) n°1272/2008 du Parlement Européen et du Conseil (CLP). Ce produit ne contient ni substance préoccupante à des teneurs supérieures à 0.1%, ni substance figurant à l'annexe XVII selon le règlement n°1907/2006 du Parlement Européen et du Conseil (REACH).
• Attestations CE de type
UE type certificate on going
• Délivré par l'organisme agréé nr
0075
C.T.C. – 4 rue Hermann Frenkel - F- 69367 LYON Cedex 07
• Certificat de conformité du système d'assurance qualité
0334 - Asqual 14 rue des Reculettes -F-75013 PARIS

MAPA®
PROFESSIONAL
www.mapa-pro.com

MAPA
PROFESSIONAL

DECLARATION DE CONFORMITE UE

MAPA S.A.S
Défense Ouest – 420 rue d'Estienne d'Orves
92705 Colombes Cedex - France

Déclare que l'équipement de protection individuel ci après :

Gant de protection **MAPA**

308

est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable, règlement UE 2016/425 relatif au équipement de protection individuelle, pour la protection contre :
Les risques mécaniques - les risques chimiques - les risques thermiques (la chaleur de contact)

Le gant de protection est conforme aux normes européennes suivantes :

EN 420:2003 +A1:2009
EN 388:2016
EN ISO 374-1:2016
EN 407:2004

L'organisme notifié **C.T.C** - 4 rue Hermann FRENKEL - 69367 Lyon cedex 07- FRANCE
N° **0075** a effectué l'examen UE de type (module B)
et a établi l'attestation d'examen UE de type

N° 0075/014/162/04/19/1096 Ext 01/04/19

Gant de catégories III (protection contre les risque mortels ou irréversibles) soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D), sous la surveillance de
L'ASQUAL N° 0334 -14 Rue des Reculettes -75013 Paris -FRANCE

La présente déclaration de conformité est établie sous la seul responsabilité du fabricant

Numéro de lot en annexe

Signé pour et au nom de **MAPA**
Fait à Beauvais, le 9 Avril 2019.

MAPA S.A.S
420 rue d'Estienne d'Orves
92705 COLOMBES Cedex

N. OGER
Responsable
Pôle Technique Produit

This declaration of conformity is for batch n° :

05/2018 - 06/2018 - 07/2018 - 08/2018 - 09/2018 - 10/2018 - 11/2018 - 12/2018 - 01/2019 - 02/2019 - 03/2019 - 04/2019 - 05/2019 - 06/2019 - 07/2019 - 08/2019 - 09/2019 - 10/2019 - 11/2019 - 12/2019 - 01/2020 - 02/2020 - 03/2020 - 04/2020 - 05/2020 - 06/2020 - 07/2020